LA DIVISION chez les ch.fs bolchevistes

C'EST SOUS LA CRAINTE DE MENACES DE MORT ET DEVANT L'EFFERVESCENCE DANS L'ARMÉE & CHEZ LES PAYSANS QUE LE CONSEIL DES SOVIETS A LIBÉRÉ TROTSKI A LA DEMANDE DE RYKOW

Copenhague, 14 janvier (retardée en transmission). — Une dépêche de Moscou à

M. RYKOW,
Président du Conseil des commissaires du peuple

l'« Ekstrabladet » annonce que le 22 décembre, le lendemain de l'arrestation de Trotski, les Soviets et la Tchéka recevaient une lettre contenant des menaces de mort si Trotski n'était pas relâché de suite.

Le 23 décembre, trois hommes masqués qui se sont enfuis sans laisser de traces, assassinaient M. Organeson, chef bolcheviste connu, ennemi juré de Trotski, alors qu'il sortait de la Tchéka.

Les Soviets convoquaient alors le 24 décembre un conseil où M. Rykow a parlé pendant deux heures sur la gravité de la situation intérieure, l'effervescence dans l'armée et chez les paysans; sur la «cission du parti, et a réclamé la mise en liberté immédiate de Trotski et la reconstitution du gouvernement avec des éléments de tous les partis.

Puis M. Tchitchérine a dit que l'Allemagne lui aurait communiqué une offre faite par l'Angleterre, contre compensations, de marcher aussi contre les Soviets.

Le premier point de la proposition Rykow a été accepté, le deuxième seulement en principe.

Trotski était relâché le 27 décembre, mais étroitement surveillé.

Le mouvement communiste en France

Où l'on reparle des chèques Zalewski

Le docteur Gillard déclare que:
Cachin a touché 550.000 francs;
Frossard a touché 400.000 francs

Le Dr Gillard, ancien chef du parti communiste, dans les Alpes-Maritimes, dont nous avons publié dimanche une première lettre qui est un véritable réquisitoire contre ce parti, fait aujourd'hui d'intéressantes révélations à propos des fameux chèques Zalewski.

Faisant alors partie de l'organisation secrète du parti communiste, le Dr Gillard avait été en possession « au moment de l'arrestation de Zalewski-Abramovitch à Nice, des documents importants, parmi lesquels figurait un carnet de chèques avec les noms des camarades qui avaient touché et les sommes qu'ils avaient reçues. »

Le Dr Gillard déclare que ces documents allant tomber entre les mains de la police, il les remit à Granwoski. Celui-ci disparut avec le carnet de chèques. Le Dr Gillard fut chargé de le retrouver. Mais il ne put jamais être remboursé des frais qu'il fit pour accomplir sa mission.

Je reçus, continue le Dr Gillard, une lettre cynique de Frossard et Cachin, où ils m'accusaient de chantage en disant que leur conscience était tranquille et que ce qu'ils faisaient était fait au grand jour. Ils me demandaient même de parler.

J'ai attendu jusqu'à maintenant pensant que la raison reviendrait à ces fous. Mais il n'en est rien. Aussi, pour édifier les camarades avant le Congrès, je fais sur mon honneur la déclaration suivante:

« Cachin a touché 550.000 francs des bureaux de la IIIe Internationale;

» Frossard, 400.000 francs des mêmes bureaux.

» Ces sommes ont été remises à Daniel Renoult, lors de son voyage à Berlin en 1920.

» L'exactitude de ce que j'avance est telle que je défie les personnages cités d'apporter le moindre démenti. »

La démarche de l'ambassadeur de France à Moscou n'est pas niée par M. Herriot

Selon un de nos confrères parisiens, la démarche prescrite à notre ambassadeur à Moscou montre que le gouvernement français n'accepte, pas plus que le gouvernement britannique, l'équivoque qui consiste à présenter le gouvernement des Soviets et la IIIe Internationale comme deux entités distinctes, sans aucun rapport de dépendance.

Interrogé au sujet de l'exactitude de l'information annonçant cette démarche, M. Herriot s'est contenté de répondre : « Je ne la démens pas ». De la part de M. Herriot, qui dément si facilement, c'est là une forte affirmation.

M. Herriot s'avise un peu tardivement que tout n'est pas imaginaire dans le péril rouge.

LES DÉCLARATIONS DE M. SADOUL SONT MENSONGÈRES

DIT M. NOULENS

ancien ambassadeur en Russie

Jusqu'à la signature du Traité de Brest-Litovsk, le Gouvernement et l'ambassade de France ont fait preuve de la plus grande patience envers le gouvernement des Soviets

M. Noulens, que son rôle de témoin dans le procès Sadoul obligea à la plus grande réserve, s'est borné à déclarer, à l'un de nos

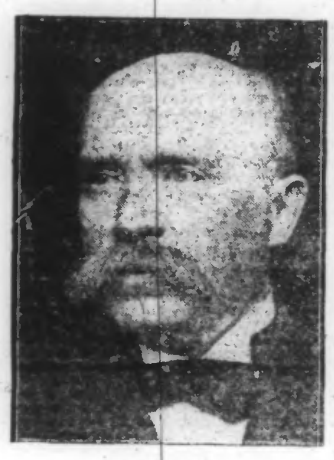

M. NOULENS

confrères qui l'interrogeait sur les déclarations de Sadoul à Orléans :

Je veux me borner, pour le présent, à affirmer qu'on peut trouver dans les archives du ministère des Affaires étrangères, la preuve que les déclarations de M. Sadoul sont mensongères. Il est faux, notamment, que j'aie cru à un prompte éclipse du mouvement révolutionnaire et à une prochaine restauration de la monarchie russe.

Les documents du ministre des Affaires étrangères confirment, en effet, que tant que les bolchevik n'ont pas eu traité à Brest-Litovsk avec les Allemands, les gouvernements alliés et l'ambassade de France (celle-ci en plein accord avec M. Clémenceau) ont fait preuve de la plus grande patience à l'égard du gouvernement soviétique, dans l'espoir de maintenir la Russie dans la guerre. C'est ainsi qu'au lendemain de la marche des Allemands sur Petrograd, après la première rupture des pourparlers de Brest-Litovsk, Trotsky ayant demandé à M. Noulens le concours de la France, celui-ci lui promit notre aide financière et technique la plus large, pour permettre à la Russie des soviets de combattre les Allemands. Ce fait a été connu de tous les gouvernements alliés et ratifié par eux.

Sadoul tente de créer une confusion. C'est après la conclusion du traité de Brest-Litovsk (3a janvier 1918) que M. Noulens fut amené à modifier son attitude. La paix russe avait permis aux Allemands de ramener 54 divisions sur le front français et d'élaborer la grande offensive de mars 1918. Trotsky, à ce moment, demanda des instructeurs français pour les troupes rouges, sans s'engager à reprendre la guerre. Il était naturel que le gouvernement français, par l'entremise de son ambassadeur, se préoccupât de savoir les motifs de cette reconstitution des troupes rouges. Etait-il admissible que nous tolérions que des officiers français fussent soumis à l'autorité de civils, délégués dans les fonctions de commissaires du peuple et des soviets de soldats?

On trouve au ministère des Affaires étrangères la démonstration de cette affirmation :

« M. Noulens a offert à Trotsky le concours de la France pour poursuivre la guerre; Trotsky l'eût acceptée, mais les partisans de la paix à tout prix l'ont emporté sur lui et cette offre est devenue inutile ».

Une réunion de la Commission d'enquête sur les fonds électoraux

Paris, 14 janvier. — La séance s'ouvre à 10 h., sous la présidence de M. Renaudel.

M. LABARTHE, REDACTEUR EN CHEF DU « REVEIL ECONOMIQUE » REFUSE DE PRÊTER SERMENT

Invité à prêter serment, M. Labarthe donne lecture d'une déclaration exposant les motifs qui l'empêchent de déférer à l'invitation du président.

Acte est donné de ce refus de prestation de serment qui sera transmis au Garde des Sceaux à toutes fins que de droit.

M. GAILLARD, PRESIDENT DE LA FEDERATION DES SYNDICATS DE L'EPICERIE PRÊTE SERMENT SUR UN CRUCIFIX

Déposition de M. Gaillard, président du Syndicat de l'épicerie française et de la Fédération française des Syndicats de l'épicerie.

M. Gaillard prête serment sur un crucifix qu'il a apporté.

LES SYNDICATS DEPENDENT UNIQUEMENT DES INTERETS COMMERCIAUX

Sur question de M. Renaudel, M. Gaillard expose comment les Syndicats commerciaux font partie de l'U.I.E.

— C'est uniquement pour défendre des intérêts commerciaux et économiques, car il est bien certain que tous les membres du syndicat n'ont pas les mêmes opinions politiques.

Cependant l'intervention politique de l'U.I.E. n'est pas niable. Il existe des appels formels de l'Union dans ce sens. Comment cette action a-t-elle pu s'exercer Vous avez connu les versements faits notamment par les Compagnies d'assurances

— Je ne les ai jamais connus. Je ne me suis jamais occupé que des questions concernant le commerce, la propriété commerciale, la spéculation illicite, etc.

— Ainsi, vice-président de l'U.I.E., membre de son conseil d'administration, vous avez ignoré tout de l'administration de cette association, de la façon dont les sommes étaient recueillies et distribuées?

— Nous avions toute confiance en M. Matignon et en M. Billiet pour l'administration intérieure de l'U.I.E. Nous ne nous en occupions pas.

— Vous avez fait des versements?

— Personnellement, j'ai versé 10.000 fr. quand je fus candidat à la députation.

— Mais les associations que vous présentez? Elles n'ont jamais rien versé en dehors d'une cotisation insignifiante?

Et les autres organisations?

— J'ignore absolument si elles ont fait des versements à l'U.I.E. J'affirme à nouveau que nous ne nous sommes jamais écartés de notre programme économique, ni dans nos réunions, ni dans nos congrès, ni dans nos journaux.

M. René Chavagnes. — Au moment des élections l'U.I.E. a porté des insinuations diffamatoires contre ses adversaires politiques, notamment dans l'affiche: « Comment les boches paient ».

Réponse. — C'est une affiche électorale. J'ignore qui l'avait rédigée.

Le témoin se retire.

La séance est levée et renvoyée à demain 15 heures.

LA RENTRÉE DE M. CAILLAUX

IL PRONONCERA EN FEVRIER, A PARIS, UN DISCOURS POLITIQUE

Paris, 14 janvir. — Un comité composé de notabilités du Cartel a pris l'initiative d'un grand banquet démocratique qui sera offert à M. Caillaux, à Paris, dans le courant de février, et auquel assisteront de nombreux élus du Cartel.

A cette occasion, l'ancien président du Conseil prononcera un grand discours politique qui marquera sa rentrée active dans la vie publique.

ON DÉCOUVRE dans le bois de Saint-Pierre-Waast un nouvel avion

IL S'AGIT D'UN APPAREIL ALLEMAND

Une nouvelle découverte va, derechef, mettre en relief le bois de St-Pierre-Vaast. Bien qu'elle soit d'un caractère un peu moins troublant que la première, cette seconde découverte n'en est pas moins significative; elle montre bien à quel point la bataille fit rage sur ce coin du front de guerre.

A la fin de la semaine dernière, M. Tavernier, garde forestier de M. Pépin, cultivateur, à Moislains, s'étant aventuré aux abords du fameux bois de Saint-Pierre-Vaast, non loin du chemin vicinal n° 1, qui va de Miraumont à Sailly, découvrit, avec quelque stupéfaction, un avion, ou plutôt les restes d'un avion, la carcasse, le fuselage, auquel adhéraient encore des lambeaux de toile délavée. Au-dessus de cet avion, une croix s'élevait, sur laquelle on devinait des inscriptions, rendues presque illisibles par l'action des intempéries. Ainsi disposée, la croix semblait reposait sur un socle, en l'occurence figuré par l'avion.

L'autorité militaire fut informée de ces faits et, lundi, des artificiers se rendaient à l'endroit du bois de Saint-Pierre-Vaast où se trouvait l'avion. On supposait, avec raison, que sous les restes de l'aéroplane reposaient un ou plusieurs corps. Le terrain déblayé, la terre fut creusée et les prévisions se trouvèrent confirmées. A une faible profondeur reposaient les restes de l'aviateur que l'on mit complètement à jour.

Les constatations opérées sur le cadavre permirent d'établir de suite qu'on se trouvait en présence des restes d'un soldat de l'armée allemande, sans aucun doute l'aviateur qui dirigeait l'avion.

Le corps a été transféré au cimetière de Rancourt, où, déjà, reposent, provisoirement, les restes de l'aviateur français, trouvé dans un autre point du bois.

UNE ÉCOLE DENTELLIÈRE A BAILLEUL

Grâce à la générosité de l'œuvre admirable du « Retour au Foyer » qui a déjà, dans toutes les régions dévastées, rendu d'immenses services, Bailleul va posséder une école dentellière, dont l'enseignement, nous n'en doutons pas, sera des plus heureux pour la renaissance de l'industrie dentellière aux fuseaux.

Cette industrie, jadis florissante dans les Flandres et plus particulièrement à Bailleul, avait péricité par suite de la concurrence de l'industrie mécanique. Aussi, après l'armistice, l'œuvre du « Retour au Foyer » a-t-elle songé à aider les dentellières et lui attribuait l'an dernier, pour l'organisation d'un concours de la dentelle, une somme de 100.000 francs que lui avait remise un généreux américain, M. Wilson Cromwel.

Cette année encore, ce dernier affectera une pareille somme destinée à encourager la renaissance de l'industrie de la belle dentelle, but que poursuit aussi le « Retour au Foyer », en créant cette école dentellière.

La construction de cette école est déjà commencée et est située rue du Collège, à côté du jardin public et du monument aux morts. C'est là que d'ici quelques mois, les jeunes filles pourront se perfectionner dans la confection de la dentelle aux fuseaux qui redeviendra prospère, nous n'en doutons pas.

LE BROUILLARD

UN VAPEUR FRANCAIS SOMBRE

Cherbourg, 14 janvier. — Le paquebot allemand « Colombus », venant de New-York, s'est porté hier au secours du vapeur français « Carnot », en détresse au large des îles Scilly. Le « Carnot » a sombré; l'équipage a été sauvé par des bateaux anglais.

LE PAQUEBOT BELGE « THYSVILLE » N'A PU ÊTRE RENFLOUÉ

La Rochelle, 14 janvier. — Toutes les tentatives de renflouement du paquebot belge « Thysville », faites à la marée d'hier soir et à celle de ce matin, sont restées infructueuses. Des chalands, envoyés pour alléger le navire, sont rentrés au port sans avoir pu procéder au déchargement. Un nouvel avis de tempête vient d'parvenir au port de Lorient.

UN SOUS-MARIN AMERICAIN S'ECHOUE

Le sous-marin américain « S-19 » s'est perdu dans le brouillard, avant le lever du jour, et s'est échoué au large de Orléans-Harbour (Massachusetts).

Le « S-19 », qui rentrait à sa base de New-London (Connecticut) a quarante hommes à bord. Quoique sa position soit dangereuse, on est cependant rassuré sur le sort de son équipage demeuré sous le pont, dont les hublots sont hermétiquement clos. On espère que le sous-marin flotterait de nouveau à la marée suivante; mais un message Reuter signale cette nuit que sa position est toujours critique.

LE PROCHAIN CONGRES DES FORAINS DE FRANCE DU 5 AU 8 MARS, A SAINT-ETIENNE

Comme on se le rappelle c'est St-Etienne qui a été choisie comme siège du Congrès des marchands-forains de France. Ce Congrès s'y tiendra du jeudi 5 mars au dimanche 8 mars.

LES TRAVAUX PREPARATOIRES DE LA NOUVELLE VOIE FERREE CONTOURNANT L'AGGLOMERATION DE LILLE

Un arrêté préfectoral donne l'autorisation aux ingénieurs de la Compagnie du chemin de fer du Nord et aux agents placés sous leurs ordres de pénétrer dans les propriétés privées pour procéder aux études de la ligne à double voie destinée à contourner l'agglomération de Lille.

Les propriétés ainsi visées sont une partie de celles qui sont situées dans les agglomérations de Lille, Ronchin, Hellemmes, Lézennes, Haubourdin, Hallennes-lez-Haubourdin, Erquinghem, Sequedin, Lomme, Lambersart, St-André, La Madeleine, Marcq-en-Barœul, Santes, Annappes.

L'ESPERANTO LANGAGE CLAIR DANS LES RELATIONS TELEGRAPHIQUES

Dans sa dernière séance, la Chambre de Commerce française de Londres a émis le vœu en faveur de la ratification par le gouvernement français de la proposition émise à l'unanimité par la cinquième assemblée de la Société des Nations, recommandant l'adoption de l'Esperanto, au même titre que les langues nationales, comme langage clair dans les relations télégraphiques.

On sait que la Chambre de Commerce de Paris a déjà, dans le même sens, adressé au sous-secrétaire d'Etat des P.T.T., une demande en faveur de la réalisation de ce vœu.

LE STATUAIRE DELPHIN HAEUW

Nous avons annoncé la mort, à Lille, et les funérailles du statuaire Delphin Haeuw, professeur à l'Ecole des Beaux-Arts à Lille.

Né à Hazebrouck en 1869, M. Delphin Haeuw était fils d'un sculpteur sur bois. Après un stage à Paris où il obtint un premier prix de sculpture, il revint en Flandre et entra en 1898 comme professeur de modelage à l'Ecole des Beaux-Arts, poste qu'il conserva jusqu'à sa mort.

On a de lui, entre autres œuvres, le « Terrassier » (Musée d'Hazebrouck) et « Un faucheur », sculpté dans un bloc de buis de Turquie. Il contribua pour une très large part à la reconstitution du Musée de Lille où déjà avant-guerre il avait reconstitué le « Chevalier errant » de Frewllet.

Il eut notamment à rétablir les œuvres les plus diverses, depuis un tryptique du XIIIe siècle jusqu'à un buste de femme de Carpeaux. Il s'est acquitté admirablement de ces reconstitutions qui sont restées dignes de figurer au Musée de la capitale des Flandres.

Congrès interfédéral des Mutilés, Réformés et Veuves de Guerre

EN 1925

Le Comité interfédéral s'est réuni le samedi 10 janvier à l'effet, notamment, de prendre ses dispositions utiles en vue du Congrès interfédéral de 1925.

Ce Congrès aura lieu à Douai, les 5, 6 et 7 juin 1925, et M. Scrève est chargé de constituer le Comité local d'initiative et d'organisation et de prévoir les dispositions qu'il conviendra de prendre pour assurer la réussite du programme envisagé.

Les présidents des fédérations respectives: M. Balavoine pour les associations de mutilés et M. Olivier pour les associations d'anciens combattants prendront, d'accord avec leurs conseils d'administration, les décisions utiles pour l'élaboration du programme des travaux dans chaque assemblée.

La propagande sera faite en commun. Les demandes de renseignements et les adhésions seront adressées au siège du Comité interfédéral, 73, boulevard de la Liberté, à Lille.

L'OUBLI A LA MODE

UNE RICHE ANGLAISE, DEBARQUANT A PARIS, OUBLIE DANS UN TAXI POUR 150.000 FRANCS DE BIJOUX ET CHÈQUES

Paris, 15 janvier. — Une riche anglaise, Mrs Esthel Greig, débarquait avant hier à la gare Saint-Lazare et se faisait conduire en taxi chez des anciens amis, habitant un hôtel particulier, situé boulevard Bineau, à Neuilly.

Arrivée à destination, le chauffeur déchargea deux malles appartenant à sa cliente, qui lui paya le prix de sa course et s'éloigna. Mais peu après, Mrs Greig en ouvrant ses bagages s'aperçut qu'elle avait oublié dans la voiture, une petite mallette de cuir renfermant des robes de crêpe de Chine et un coffret d'acier noir contenant deux carnets de chèques, sur la Barclays Bank et la National Bank, un livre de poste et des bijoux précieux, le tout représentant une valeur de 150.000 francs. Mrs Greig avisa immédiatement la police de son fâcheux oubli. L'inspecteur Cousiu, du 1er district, parvint à retrouver le chauffeur qui avait conduit l'Anglaise à Neuilly. Celui-ci déclara qu'en rentrant à Paris, il avait pris dans sa voiture, près de la porte Champerret, trois clients qui demandèrent à être conduits avenue de Wagram, mais en cours de route, ils changèrent d'avis et lui dirent de les déposer à la gare du Nord.

LE COIN DES «Amis de Roubaix»

Cyclistes, vous êtes le nombre soyez la force

Malgré le développement constamment progressif, éminemment souhaitable à tous égards, de la circulation automobile, un fait demeure tout aussi évident : la progression ininterrompue du nombre des fervents de « la petite reine »!

Et, à cet égard, Roubaix-Ville, avec ses 26.000 sociétaires inscrits sur les contrôles du *Nord-Touriste*, constitue un record unique en France et donne à notre assertion une confirmation typique.

Or, fait inconcevable, cette masse compacte de citoyens, électeurs pour la plupart, organisée techniquement pour défendre ses droits, obtient, avec une peine infinie, des pouvoirs publics, et pour ses revendications les plus légitimes, les satisfactions que réclame le simple bon sens.

Un exemple pour confirmer la règle :

Au cours d'une entrevue, à l'Hôtel de Ville, des Comités des *Amis de Roubaix* et du *Nord-Touriste*, avec les dirigeants de nos travaux urbains, il y a deux mois, une pétition signée de milliers de noms fut remise, au nom des deux groupements, à M. l'adjoint aux travaux publics. La demande visait la création, au boulevard de Paris, d'une piste cyclable spéciale, établie sur le terre-plein de gauche allant vers le Parc.

Cette partie de contre-allée, sur les trois mètres de largeur réclamés, est fort peu utilisée par les piétons. Une délégation du Comité des routes du N.-T. a pris la peine d'établir, à diverses reprises, un pointage sur ces points; elle a acquis la preuve que le pourcentage de ces derniers est infinitésimal, par rapport au nombre de *velocemen* encourant incessamment, sur la chaussée, des risques d'emboutissage du fait des autos en vitesse et dans tous les sens et des tramways dévalant sur deux voies parallèles!

Jusqu'ici, la pétition, si justifiée, qui précède, est demeurée lettre morte et c'est maintenant la presse locale qui reprend pour son compte et avec un nouveau poids les arguments de nos Comités.

Aussi, avons-nous été heureux de lire, il y a quelques jours, en locale de l'un de nos quotidiens, les lignes qui suivent :

« Nos lecteurs ont, sans doute, constaté que de nombreux accidents étaient survenus, depuis le début de l'hiver, boulevard de Paris. Cette grande artère, empruntée par tous les automobilistes se rendant à Lille ou en revenant, est sillonnée toute la journée de voitures de tous poids.

» *Les pauvres cyclistes sont constamment menacés d'être jetés à terre!* Avec la nuit, le danger devient plus pressant, et il faut être sur ses gardes à tout instant.

» Par les soirées pluvieuses, le risque d'être tamponné se présente *à chaque coup de pédale!*

» La Municipalité ne pourrait-elle tracer, sur l'une des allées latérales, et en bordure des arbres, une piste cyclable? »

Nous ajouterons que nos cyclistes prennent maintenant pleine conscience de leurs droits, comme de la force que représente le nombre, sans cesse accru, de leurs puissantes cohortes, groupées en associations agissantes.

Les *velocemen* se refusent à se voir plus longtemps traités en parias. Ils poursuivront, de toute la ténacité bien connue des sportifs, des réformes aisément réalisables que justifie le souci d'intérêts infiniment respectables et communs à d'innombrables citoyens.

LES AMIS DE ROUBAIX.

HOMMAGES A ALPHONSE XIII

A l'occasion de la fête du roi Alphonse XIII, le 23 janvier prochain, s'organise dans toute l'Espagne un hommage extraordinaire au Roi, qui prendra, chaque jour, de nouvelles proportions et sera un acte solennel de fidélité envers le souverain.

De toutes les parties de l'Espagne viendront à Madrid des délégations envoyées par les conseils municipaux; la plupart auront à leur tête les alcades (maires) de chaque cité respective.

A Buenos-Aires, le 23 janvier, il y aura une grande manifestation en l'honneur du souverain, organisée par les sociétés espagnoles résidant dans la capitale argentine. On dit que de nombreux groupes étrangers se joindront à la manifestation.

Prochaine reprise des pourparlers économiques franco-belges

Paris, 14 janvier. — Au cours d'une entrevue qu'ils ont eue ce matin, MM. Theunis et Raynaldy ont décidé que les conversations sur les relations économiques entre la France et la Belgique seraient reprises à très bref délai.

LES NEGOCIATIONS ECONOMIQUES FRANCO-ALLEMANDES

Paris, 14 janvier. — M. Trendelenburg a remis à M. Raynaldy des contre-propositions écrites au projet français.

La délégation française examinera ces propositions et fera connaître sa réponse vendredi à M. Trendelenburg.

DERNIÈRE HEURE

LE CONSEIL DE CABINET DE MERCREDI SOIR

Paris, 14 janvier. — Les ministres et sous-secrétaires d'Etat se sont réunis, ce soir, à 21 heures, en Conseil de Cabinet au ministère des Affaires étrangères, sous la présidence de M. Herriot.

Le président du Conseil a mis ses collègues au courant des questions de politique intérieure.

M. Clémentel, ministre des Finances, a exposé ensuite les résultats de la conférence financière interalliée.

Les membres du gouvernement se réuniront vendredi prochain en Conseil des ministres à l'Elysée, sous la présidence de M. Gaston Doumergue.

Le groupe de l'Union républicaine du Sénat et notre situation financière

Paris, 14 janvier. — Le groupe de l'Union républicaine du Sénat a délibéré sur la situation financière. Il a voté à l'unanimité une motion, disant qu'il décide de poursuivre avec la plus grande énergie, le rétablissement de l'équilibre budgétaire et financier.

D'autre part, le groupe a chargé son bureau de faire une démarche auprès du président du Conseil et du ministère de l'Intérieur, pour leur faire part des préoccupations du groupe, en présence de l'attitude prise dans un récent congrès des syndicats de fonctionnaires, dont le Sénat a, d'ailleurs, constamment refusé de reconnaître la légalité.

M. Reibel critique la politique du Cartel des Gauches

Paris, 14 janvier. — M. Charles Reibel, député, ancien ministre, a prononcé ce soir un discours dans la grande salle des Sociétés savantes pour l'inauguration de la section universitaire de la Ligue Républicaine nationale.

M. Reibel a critiqué sévèrement les sept mois de politique intérieure et extérieure du Cartel des gauches qui n'a fait que produire un malaise profond et durable qui s'appesantit chaque jour davantage sur le pays.

M. Reibel, après avoir parlé de « l'abominable attentat dirigé contre M. Millerand au mépris de la Constitution » s'est élevé avec force contre la politique financière du Gouvernement.

M. Reibel a terminé par le procès de la politique extérieure de M. Herriot lui reprochant avec âpreté d'avoir abandonné l'admirable gage de la Ruhr.

L'ENQUÊTE SUR L'ORIGINE DES FONDS ÉLECTORAUX

Paris, 14 janvier. — MM. Louis Billiet, Delaunay-Belleville, Gabriel Félix et Saillard, qui, comme le sénateur Ernest Billiet, refusèrent de prêter serment devant la Commission parlementaire chargée de rechercher l'origine des fonds électoraux, viennent de recevoir assignation à comparaître, en même temps que le président de l'Union des Intérêts économiques, à l'audience de la douzième chambre correctionnelle du 24 janvier.

LA QUESTION DES SALAIRES DANS LES MINES

Paris, 14 janvier. — Le Conseil national de la Fédération des Travailleurs du sous-sol réuni actuellement en session extraordinaire à Paris, est venu informer M. Justin Godart, ministre du Travail, des résolutions prises, après avoir pris connaissance des résultats négatifs qu'ont obtenus, à peu près partout, les démarches auprès des compagnies minières au sujet des augmentations de salaires demandées, conformément aux vœux du dernier Congrès national.

Les délégués ont fait part au ministre du malaise de la corporation et réclamé une prompte solution de la question des salaires.

M. Justin Godart leur a répondu qu'il allait provoquer l'ouverture de pourparlers entre les exploitants et les délégués des ouvriers, partout où ils n'ont pas encore été engagés. Il a ajouté que le gouvernement poursuit l'examen de la question de l'organisme national de répartition et de péréquation, dont la création a été proposée par la Fédération.

LES NÉGOCIATIONS FRANCO - ALLEMANDES

On étudiera, vendredi, en séance plénière, les contre-propositions du Reich

Paris, 14 janvier. — Les contre-propositions soumises cet après-midi par M. Trendelenbourg à M. Raynaldy, ne peuvent encore être nettement connues, la délégation française venant seulement d'en commencer l'étude. Celle-ci devra, d'ailleurs, demander certaines précisions aux délégués allemands avant de pouvoir discuter vendredi en séance plénière, les suggestions qui viennent de lui être remises.

Cependant, la France ayant toujours posé depuis le début des négociations, le principe de l'adoption de modalités particulières, en ce qui concerne les échanges commerciaux entre l'Alsace, la Lorraine et l'Allemagne, il est à présumer que, si les délégués français ont accepté d'étudier les contre-propositions qui leur ont été soumises, celles-ci comportent des chapitres où il est tenu compte de la situation spéciale de ces deux régions. Enfin, les contre-propositions allemandes ne signifient pas le rejet du projet français et ces deux propositions seront examinées simultanément, vendredi, par les délégations

Aucune modification des tarifs avant la fin des pourparlers

Paris, 14 janvier. — Les gouvernements français et allemand ont convenu que, tant que se poursuivraient les pourparlers actuellement en cours, aucune mesure nouvelle concernant le régime commercial à appliquer aux deux pays ne serait prise. Les tarifs français et allemands ne seront donc pas modifiés jusqu'à nouvel ordre.

Pas de privilège pour l'industrie cotonnière alsacienne

Berlin, 14 janvier. — L'Association des filatures de coton allemandes a décidé à l'unanimité de demander de nouveau expressément au Gouvernement du Reich de n'admettre au cours des négociations commerciales franco-allemandes aucun traitement privilégié pour l'industrie cotonnière alsacienne.

LES MOYENS ALLEMANDS

Pour échapper à la destruction les usines Zeppelin chercheraient un refuge en Italie

Rome, 14 janvier. — Le correspondant de la « Tribuna » à Berlin annonce qu'afin d'échapper à la destruction, la société Zeppelin serait en pourparlers avec le gouvernement italien pour obtenir le transfert des établissements de Friedrichshafen et de Berlin au camp d'aviation de Sinisello, près de Milan ou elle acquerrait le terrain et le matériel de guerre qui s'y trouve.

Dans le but de faciliter un accord, on pense-rait ouvrir une ligne de navigation aérienne Seville-Milan, se raccordant à la ligne Zeppelin-Espagne-Amérique déjà projetée.

On construirait en Italie des Zeppelins de grand cubage, pour les services civils ainsi que des Zeppelins de 150.000 mètres cube du type de guerre avec de grandes plates formes supérieures pour le départ et l'atterrissage des aéroplanes.

L'AVION RETROUVÉ DANS LE BOIS DE SAINT-PIERRE-WAAST

Paris, 14 janvier. — Les recherches entreprises par le Ministère de la Guerre concernant l'avion retrouvé dans le bois de Saint-Pierre-Vaast permettent d'aboutir à des conclusions certaines.

Il s'agit d'un avion Nieuport ayant appartenu à l'escadrille de chasse 103 porté perdu à l'ennemi le 24 septembre 1918. Ce jour-là, deux avions de cette escadrille, l'un piloté par le sergent André Steuer, l'autre par le sergent François Romans, se sont heurtés en attaquant un avion allemand dans la région de Raucourt. Ces deux appareils sont tombés désemparés dans le bois de Saint-Pierre-Vaast. Les familles des deux malheureux pilotes ont été informées.

UN SYNDICAT DES PRÊTRES DU DIOCÈSE DE VERSAILLES

Versailles, 14 janvier. — Dans le but d'assurer la défense de leurs intérêts, les prêtres du diocèse de Versailles viennent de constituer un syndicat, sous la présidence de Mgr Gibier, évêque de Versailles.

L'INVENTEUR RUSSE MAKHONINE CHEZ LE ROI DES BELGES

Paris, 14 janvier. — L'ingénieur russe Makhonine qui vient de doter les ministères de la guerre et de la marine d'un nouveau carburant, récemment expérimenté au Parc Militaire de Vincennes, sera reçu demain à Bruxelles par le Roi des Belges.

Le Roi a en effet manifesté le désir de s'entretenir avec l'ingénieur Makhonine de ses dernières inventions.

L'EX-CAPITAINE SADOUL A L'HOTEL DE VILLE DE PARIS

Paris, 14 janvier. — L'ex-capitaine Sadoul est venu à l'Hôtel de Ville; il a été reçu par les conseillers municipaux communistes qui ont longuement conféré avec lui dans une salle de commission.

L'ASSASSIN D'UNE JEUNE FILLE DU CALVADOS CONDAMNÉ A MORT

Caen, 14 janvier. — Le jury du Calvados a condamné à mort un jeune homme de 28 ans, Pierre Papry, qui, à Saint-Pierre-Canivet, en mai dernier, tua d'un coup de fusil, une jeune fille de 19 ans, Mlle Léa Ledom, employée dans la même ferme que lui et qui avait refusé de l'épouser.

LA RECEPTION DE M. HERBETTE AU KREMLIN

Moscou, 14 janvier. — Cet après-midi à deux heures, M. Herbette, ambassadeur de France, a été introduit par M. Floriski, chef du protocole dans le grand palais du Kremlin. MM. Kalinine, Tchitchérine, Litvinoff, Jenoukidse, secrétaires du comité central exécutif ont accueilli l'ambassadeur dans la salle de réception.

M. Herbette a remis ses lettres de créance et a prononcé une allocution à laquelle M. Kalinine a répondu par des souhaits de bienvenue.

Dernières Nouvelles Régionales

LA PROCHAINE ELECTION D'UN CONSEILLER GENERAL DANS LE PAS-DE-CALAIS. — Les électeurs du canton d'Etaples (Pas-de-Calais), sont convoqués pour le premier février, à l'effet d'élire un conseiller général en remplacement de M. Masson, dont l'élection a été annulée.

RENSEIGNEMENTS COMMERCIAUX

du 14 janvier 1925

COTONS

LIVERPOOL, 14 janvier.

Ventes, 6.000; importation, 3.600; américains, hausse, 3; brésilien, hausse, 3; égyptien, 25.

NEW-ORLEANS, 14 janvier.

Cotons Middling Upland. — Disponible, 34.60; coton à terme sur mars, 33.78-80; mai, 34.06-08.

NEW-YORK, 14 janvier.

CLOTURE. — Cotons Middling Upland. — Disponible, 34.15; à terme sur janvier, 33.64; février, 33.74; mars, 33.85-86; avril, 33.99; mai, 34.12-14; juin, 34.24; juillet, 34.35; août, 33.95; septembre, 34.04; octobre, 33.95-96; novembre, 33.60; décembre, 33.75.

RECETTES

Aux ports de l'Atlantique, 51.000; aux ports du Golfe, 31.000; aux ports du Pacifique, nulles; dans les villes de l'intérieur, 17.000.

EXPORTATIONS

Pour la Grande-Bretagne, 5.000; France et Continent, 61.000; pour le Japon, nulles.

Marché des changes à l'Etranger

du 14 janvier 1925

Londres. Sur Paris, 89 225; sur Bruxelles, 95.50. Esc. hors banque, 3 13/16; Prêt à court terme, 3 1/4. New-York: Sur Paris 535; sur Londres, 473.75; Câb. Transf, 477.25; sur Bruxelles, 518.

Amsterdam: Sur Paris, 13.82; sur Londres, 11.03 1/4; sur Bruxelles, 12.36.

Alexandrie: Sur Londres, 97.47.

Rome: Sur Paris, 128.75; sur Londres, 115.10.

Milan: Sur Paris, 128.75.

Berlin: Sur Paris, 22.44; sur Londres, 19.98; sur Bruxelles, 20.07; sur Amsterdam, 169.33; sur New-York, 420.